



FB 19/06/2019

Déclaration au CCE Hypermarchés SAS 19 Juin 2019 Consultation sur le bilan social

Le nombre de cadres a été amputé de 309 salariés. Cela représente une baisse d'effectifs de 6 %. La tranche d'âge 30-45 ans est principalement concernée. Ceci interroge en matière de ressources humaines pour l'avenir si l'on considère que cette tranche d'âge allie jeunesse et expérience. La population agents de maîtrise diminue de 12 %.

Si l'absentéisme général atteint des niveaux inquiétants, celui de l'encadrement suit la même tendance. +28% d'absentéisme lié à de la maladie et +23% en nombre de jours d'arrêt. Il est à noter que c'est l'absentéisme de plus de 45 jours qui connaît la plus forte augmentation : +35%. Ces chiffres nous interrogent sur les risques de RPS, thème qui a fait l'objet de nombreuses alertes de la part du SNEC. Nous en voyons la réalité à travers ces chiffres. Cette situation risque de se dégrader encore lorsque la RCC sera clôturée et EOS déployé concomitamment.

« Charge de travail » ne doit pas être synonyme de « souffrance au travail ».

Garantir la santé de ses salariés fait partie des obligations légales d'un employeur. D'ailleurs, pour faire écho à ce constat, le budget alloué à l'amélioration des conditions de travail a diminué de 40% depuis 2016. 40% cela représente 20 millions d'euros en moins. Enfin et pour conclure ce point, lors du prochain bilan social, le SNEC demande à ce que soit communiqué le détail des visites médicales par catégorie et par sexe.

La rémunération mensuelle moyenne des niveaux 7 régresse de 2%. Alors que la pyramide des âges nous montre que le nombre de cadres et agents de maîtrise les plus âgés reste stable, il s'agit bien d'une baisse de rémunération moyenne des niveaux 7.

De plus, l'écart de rémunération mensuelle moyenne entre hommes et femmes n'évolue pas favorablement. Alors même que c'est pourtant devenu un enjeu sociétal.

Pour les cadres et agents de maîtrise l'effort de formation a été divisé par 2.

A la lumière de tous ces indicateurs, l'analyse du bilan social 2018 laisse présager que toutes les conditions sont réunies pour voir la motivation de l'encadrement plonger dangereusement. En fait, la motivation ne fera qu'épouser la courbe descendante de la rémunération moyenne et des effectifs.

Le SNEC votera défavorablement à la consultation sur le bilan social 2018.

Agir Ensemble

SNEC CFE-CGC 8 Allée des Bergeronnettes 13013 Marseille www.cfecgc-carrefour.org

secretariat@sneccarrefour.fr